



DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE D'HÉBÉCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2026

Délibération n° 24/2026

Date de convocation
29/05/2026

L'an deux mil vingt six

Date d'affichage
29/05/2026

Le cinq juin à 19 heures 30

Membres en exercice,
15

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Hébécourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BERRY Maryline,
DESMOLINS Sylvie,
DUHAMEL Julien,
GABELOTAUD Bastien
HANNE Gaëlle,
HERPIN Véronique,
LANGLOIS Didier,
FATTORE Christelle,
PERTROT Yannick,
POTÉZ Nadège,
SERRAULT Philippe,
TOURARD Laurent

Absents Excusés :

ARTAUD Bettina, (*Pouvoir S. Desmalins*)
BELLENCONTRE Antoine
(*Pouvoir Ph. Baudoux*),

Absents :

Secrétaire de séance :

Didier LANGLOIS

Corum : 8
Présent(s) : 13
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 2
Votant(s) : 15

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2026

Considérant l'absence d'observation,

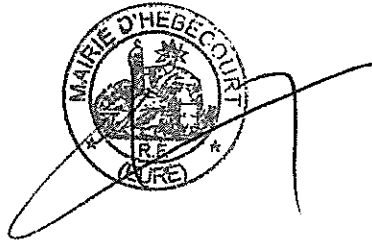
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de séance du 10 avril 2026

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 24/2026

Pour copie certifiée conforme
Philippe BAUDOUX
Maire



Didier LANGLOIS
Secrétaire de séance



DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE D'HÉBÉCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ELECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL
ELECTIONS SÉNATORIALES

Délibération n° 25/2026

Date de convocation
29/05/2026

L'an deux mil vingt six

Date d'affichage
29/05/2026

Le cinq juin à 19 heures 30

Membres en exercice,
15

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Hébecourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BERRY Maryline,
DESMOLINS Sylvie,
DUHAMEL Julien,
GABELOTAUD Bastien
HANNE Gaëlle,
HERPIN Véronique,
LANGLOIS Didier,
FATTORE Christelle,
PERTROT Yannick,
POTÉZ Nadège,
SERRAULT Philippe,
TOURARD Laurent

Absents Excusés :

ARTAUD Bettina, (*Pouvoir S. Desmolins*)
BELLENCONTRE Antoine
(*Pouvoir Ph. Baudoux*),

Absents :

Secrétaire de séance :

Didier LANGLOIS

Corum : 8

Présent(s) : 13

Absent(s) : 2

Pouvoir(s) : 2

Votant(s) : 15

ELECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ELECTIONS SÉNATORIALES

Vu le code électoral,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2026-301 du 21/04/2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté DCL/BCE/2026/109 fixant le nombre de délégués à élire, soit 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants ;

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Les candidatures sont les suivantes :

- M. Philippe BAUDOUX
- M. Didier LANGLOIS
- M. Philippe SERRAULT

Résultats du premier tour de scrutin à l'élection des délégués

a-Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b-Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

c-Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.56 du code électoral) 0

d-Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e-Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) 15

f-Majorité absolue 8

Proclamation de l'élection des délégués

Ont été proclamés délégués titulaires :

- M. Philippe BAUDOUX
- M. Philippe SERRAULT
- M. Didier LANGLOIS

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Les candidatures sont les suivantes :

- M. Antoine BELLENCONTRE
- MME Sylvie DESMOLINS
- MME Maryline BERRY

Résultats du premier tour de scrutin à l'élection des délégués

a-Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b-Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

c-Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0

d-Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e-Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) 15

f-Majorité absolue 8

Proclamation de l'élection des suppléants

Ont été proclamés délégués suppléants :

- MME Maryline BERRY
- MME Sylvie DESMOLINS
- M. Antoine BELLENCONTRE

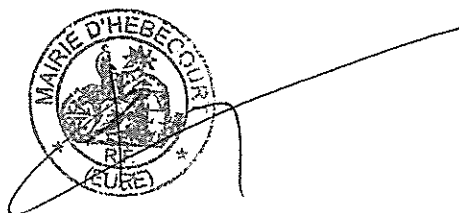
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte la présente délibération à l'unanimité

Délibération 25/2026

Pour copie certifiée conforme
Philippe BAUDOUX
Maire



Didier LANGLOIS
Secrétaire de séance

SLO



DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE D'HÉBÉCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX DE TOITURE MAISON DU VILLAGE

Délibération n° 26a/2026

Date de convocation
29/05/2026

L'an deux mil vingt six

Date d'affichage
29/05/2026

Le cinq juin à 19 heures 30

Membres en exercice,
15

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Hébecourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BERRY Maryline,
DESMOLINS Sylvie,
DUHAMEL Julien,
GABELOTAUD Bastien
HANNE Gaëlle,
HERPIN Véronique,
LANGLOIS Didier,
FATTORE Christelle,
PERTROT Yannick,
POTÉZ Nadège,
SERRAULT Philippe,
TOURARD Laurent

Absents Excusés :

ARTAUD Bettina, (*Pouvoir S. Desmolins*)
BELLENCONTRE Antoine
(*Pouvoir Ph. Baudoux*),

Absents :

Secrétaire de séance :

Didier LANGLOIS

<i>Corum :</i>	8
<i>Présent(s) :</i>	13
<i>Absent(s) :</i>	2
<i>Pouvoir(s) :</i>	2
<i>Votant(s) :</i>	15

SLOW

TRAVAUX DE TOITURE MAISON DU VILLAGE

Vu les travaux de réfection de la toiture de la maison du village à caractère urgent

Considérant les devis reçus :

- Réfection de la toiture
 - o SARL DUHAMEL J 37 987.66€ ht
 - o VDZ COUVERTURE 40 529.37€ ht
 - o GRANDVOINET Frédéric 44 294.25€ ht
 - o SARL CADIEU 50 054.50€ ft

- Faux plafond (suite sinistre dégât des eaux, lié à la vétusté de la toiture)
 - o SAS EJMG 3 600€ ht

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE l'accord desdits travaux à :

- SARL DUHAMEL J 37 987.66€ ht
- SAS EJMG 3 600€ ht

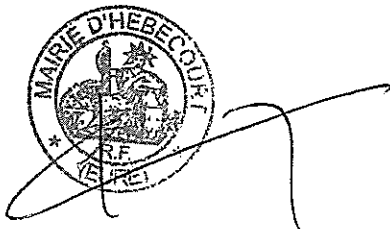
Sous réserve d'accord de financement des fonds,

ADOpte à l'unanimité, la présente délibération. M. Julien DUHAMEL n'ayant pris part ni au débat, ni au vote (Art. L21312 du CGCT)

Delibération 26a/2026

Pour copie certifiée conforme
Philippe BAUDOUX
Maire

Didier LANGLOIS
Secrétaire de séance





DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE D'HÉBÉCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX DE TOITURE MAISON DU VILLAGE - FINANCEMENT

Délibération n° 26b/2026

Date de convocation
29/05/2026

L'an deux mil vingt six

Date d'affichage
29/05/2026

Le cinq juin à 19 heures 30

Membres en exercice,
15

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Hébécourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BERRY Maryline,
DESMOLINS Sylvie,
DUHAMEL Julien,
GABELOTAUD Bastien
HANNE Gaëlle,
HERPIN Véronique,
LANGLOIS Didier,
FATTORE Christelle,
PERTROT Yannick,
POTÉZ Nadège,
SERRAULT Philippe,
TOURARD Laurent

Absents Excusés :

ARTAUD Bettina, (*Pouvoir S. Desmolins*)
BELLENCONTRE Antoine
(*Pouvoir Ph. Baudoux*),

Absents :

Secrétaire de séance :

Didier LANGLOIS

Corum : 8

Présent(s) : 13

Absent(s) : 2

Pouvoir(s) : 2

Votant(s) : 15

TRAVAUX DE TOITURE MAISON DU VILLAGE - FINANCEMENT

Vu les travaux de réfection de la toiture de la maison du village à caractère urgent, actés par délibération 26a/2026

Considérant les devis de travaux retenus pour 41 587.66 euros ht

Considérant qu'il convient de financer par un emprunt les dits travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND en considération et approuve le projet de financement présenté.

DETERMINE comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses d'investissements :

PLAN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS HT

Toiture Maison du village	41 587.66€
Vidéoprotection	36 902.52€
Subvention VP attendue	- 18 451€
	<u>60 039.18€</u>

Mode de financement proposé : Emprunt moyen long terme 60 000 €

DECIDE de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine le financement nécessaire ;

Montant de l'emprunt : 60 000€

Taux actuel : 3.80%

Durée du crédit : 10 ans

Modalités de remboursement : trimestriel

-Type d'échéance : échéances constantes

-Frais de dossier : 80 €

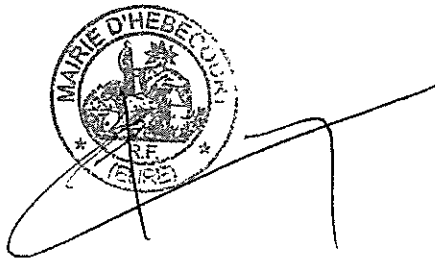
PREND l'engagement au nom de la Collectivité :

- d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés.
- Confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à M. le Maire de Hébecourt pour la réalisation de ces concours, la signature des contrats à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 26b/2026

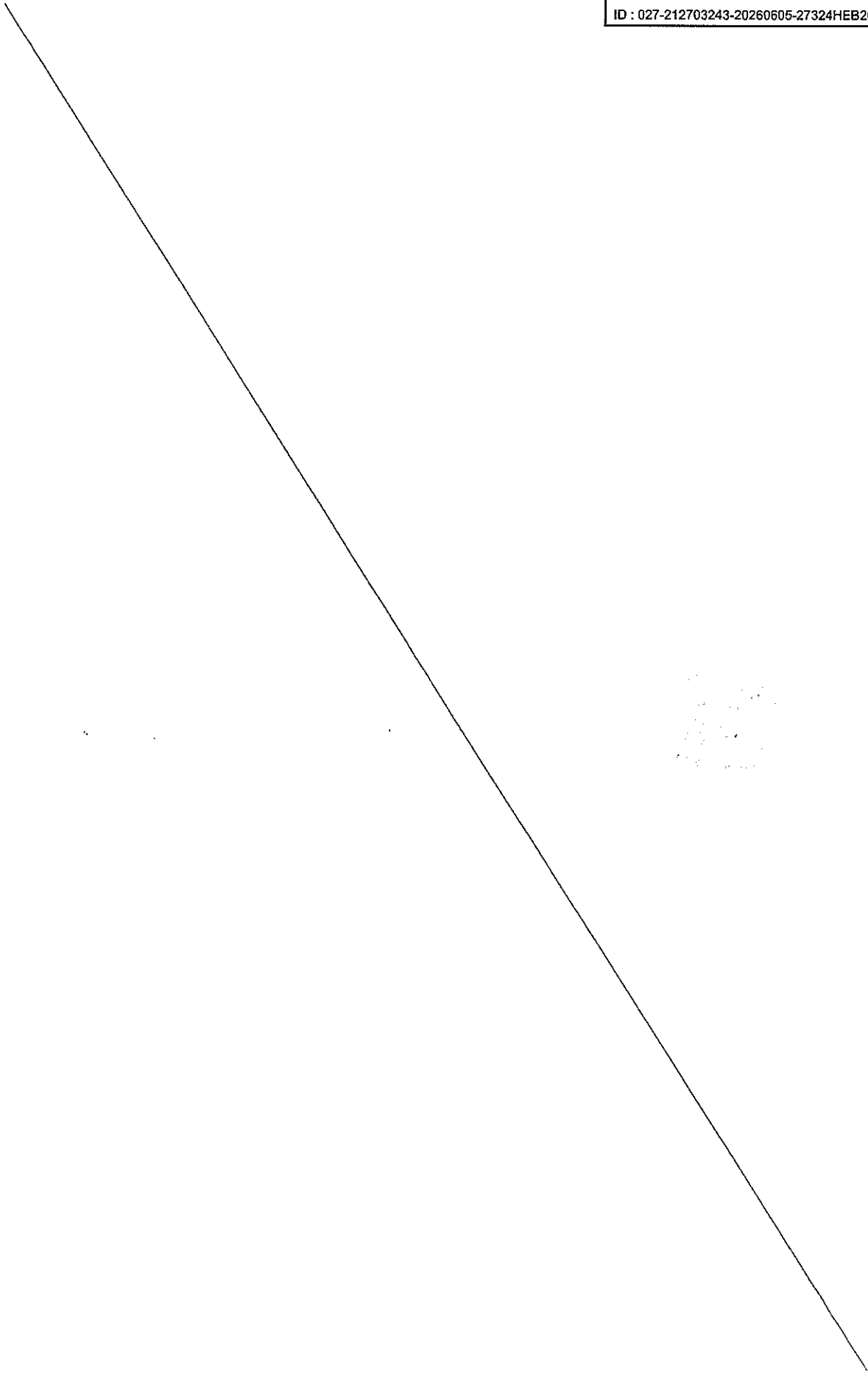
Pour copie certifiée conforme
Philippe BAUDOUX
Maire

The image shows the official seal of the Municipality of Hébecourt, which is circular and contains a coat of arms. The text 'MAIRIE D'HEBECOURT' is visible around the top of the seal. A large, handwritten signature in black ink is written over the seal.

Didier LANGLOIS
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line.

SLOW





DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE D'HÉBÉCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX DE TOITURE MAISON DU VILLAGE

DÉCISION MODIFICATIVE 1

Délibération n° 26c/2026

Date de convocation
29/05/2026

L'an deux mil vingt six

Date d'affichage
29/05/2026

Le cinq juin à 19 heures 30

Membres en exercice,
15

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Hébécourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BERRY Maryline,
DESMOLINS Sylvie,
DUHAMEL Julien,
GABELOTAUD Bastien
HANNE Gaëlle,
HERPIN Véronique,
LANGLOIS Didier,
FATTORE Christelle,
PERTROT Yannick,
POTÉZ Nadège,
SERRAULT Philippe,
TOURARD Laurent

Absents Excusés :

ARTAUD Bettina, (*Pouvoir S. Desmolins*)
BELLENCONTRE Antoine
(*Pouvoir Ph. Baudoux*),

Absents :

Secrétaire de séance :

Didier LANGLOIS

<i>Corum :</i>	8
<i>Présent(s) :</i>	13
<i>Absent(s) :</i>	2
<i>Pouvoir(s) :</i>	2
<i>Votant(s) :</i>	15

TRAVAUX DE TOITURE MAISON DU VILLAGE DÉCISION MODIFICATIVE 1

Vu la délibération 26b/2026, autorisant la contraction d'un emprunt pour la réalisation de travaux d'investissements pour notamment la réfection de la toiture de la maison du village

Considérant que cet emprunt n'était initialement pas prévu au budget primitif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au vote de crédits supplémentaires suivant, sur le budget de l'exercice 2026 ;

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Nature	Montant
21	21351	Installations générale, agencements, aménagement des constructions- Batiments publics	60 000,00
Total			60 000.00

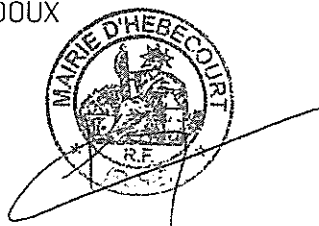
COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Nature	Montant
16	1641	Emprunt en euros	60 000,00
Total			60 000.00

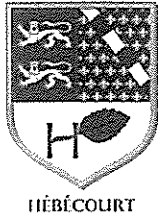
ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 26c/2026

Pour copie certifiée conforme
Philippe BAUDOUX
Maire



Didier LANGLOIS
Secrétaire de séance



HÉBÉCOURT

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le *SLOW*
ID : 027-212703243-20260605-27324HEB202627-DE

DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE D'HÉBÉCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CDG27 – ADHÉSION PREVOYANCE-MAINTIEN DE SALAIRE

Délibération n° 27/2026

Date de convocation
29/05/2026

L'an deux mil vingt six

Date d'affichage
29/05/2026

Le cinq juin à 19 heures 30

Membres en exercice,
15

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Hébécourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BERRY Maryline,
DESMOLINS Sylvie,
DUHAMEL Julien,
GABELOTAUD Bastien
HANNE Gaëlle,
HERPIN Véronique,
LANGLOIS Didier,
FATTORE Christelle,
PERTROT Yannick,
POTEZ Nadège,
SERRAULT Philippe,
TOURARD Laurent

Absents Excusés :

ARTAUD Bettina, (*Pouvoir S. Desmolins*)
BELLENCONTRE Antoine
(*Pouvoir Ph. Baudoux*),

Absents :

Secrétaire de séance :

Didier LANGLOIS

Corum : 8

Présent(s) : 13

Absent(s) : 2

Pouvoir(s) : 2

Votant(s) : 15

CDG27 – ADHÉSION PREVOYANCE-MAINTIEN DE SALAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les Articles L 452-42, L 827-1 à L 827-12 du Code général de la fonction publique,

Vu le Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique

Vu le Décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CDG 27 en date du 31/08/2022, autorisant le Président du CDG à signer la convention de participation Protection Sociale complémentaire, volet Prévoyance avec la MNT.

Vu la saisine à réaliser avant ce 07/07/2026 auprès du CDG27 de la commune d'Hébécourt, quant aux modalités de versement et montant de la participation financière pour leur séance du 25/08/2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'adhérer à la convention de participation, dans le domaine de la protection sociale complémentaire, volet prévoyance, dont l'attributaire est la MNT-2023-2028 et ce, aux conditions suivantes :

- Date d'effet : 01/09/2026. Le contrat pourra être prorogé pour des motifs d'intérêt général pour une durée ne pouvant excéder 1 an, et se terminer le 31 décembre 2028.
- Agents Permanents (Titulaires ou Stagiaires) immatriculés à la C.N.R.A.C.L.
- Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et Agents Contractuels de droit public et de droit privé.

RENONCE à toute participation financière aux contrats labellisés prévoyance.

FIXE le montant de la participation financière pour tous les agents adhérents à la Convention de Participation MNT-2023-2028 selon les modalités suivantes :

- Participation employeur pour la Prévoyance maintien de salaire :
7€, du 01/09/2026 au 31/12/2028

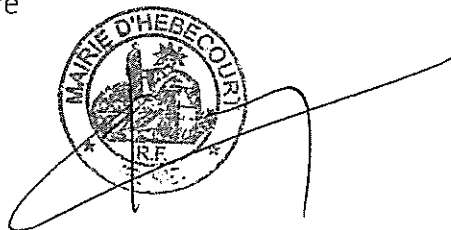
Il est précisé que la participation de la collectivité ne peut en aucun cas être supérieure au coût réel de la cotisation.

VERSERA la participation financière aux agents titulaires et stagiaires de la commune d'Hébécourt, en position d'activité ou détachés auprès de celui-ci, travaillant à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé, en activité, ou bénéficiant d'un congé assimilé à une période d'activité et ayant souscrit un contrat.

AUTORISE M. le Maire à procéder à toutes formalités afférentes et à signer tous documents relatifs à l'adhésion à la présente convention de participation.

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
Philippe BAUDOUX
Maire



Didier LANGLOIS
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le <i>SLO</i>
ID : 027-212703243-20260605-27324HEB202627-DE

SLO



DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE D'HÉBÉCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

POINT COMMISSIONS - #7-APPEL OFFRE
MARCHÉ ESPACES VERTS (21/2026)
Délibération n° 28/2026

Date de convocation
29/05/2026

L'an deux mil vingt six

Date d'affichage
29/05/2026

Le cinq juin à 19 heures 30

Membres en exercice,
15

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Hébécourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BERRY Maryline,
DESMOLINS Sylvie,
DUHAMEL Julien,
GABELOTAUD Bastien
HANNE Gaëlle,
HERPIN Véronique,
LANGLOIS Didier,
FATTORE Christelle,
PERTROT Yannick,
POTÉZ Nadège,
SERRAULT Philippe,
TOURARD Laurent

Absents Excusés :

ARTAUD Bettina, (*Pouvoir S. Desmolins*)
BELLENCONTRE Antoine
(*Pouvoir Ph. Baudoux*),

Absents :

Secrétaire de séance :

Didier LANGLOIS

<i>Corum :</i>	8
<i>Présent(s) :</i>	13
<i>Absent(s) :</i>	2
<i>Pouvoir(s) :</i>	2
<i>Votant(s) :</i>	15

**POINT COMMISSIONS – #7-APPEL OFFRE
MARCHÉ ESPACES VERTS (21/2026)**

Vu la Commission d'Appel d'Offre, réunie ce 17/04/2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE et ENTERINE le choix de la commission d'appel d'offre ;

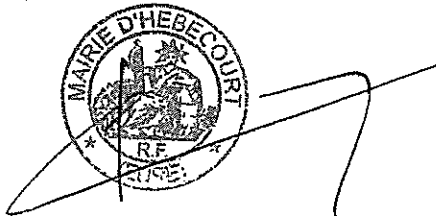
*AU RYTHME DES SAISONS – 6 route des Simons – 27150 MESNIL SOUS
VIENNE*

Pour un coût de 19 541.66 euros H.T.

DONNE tout pouvoir à M. le Maire pour signer toutes pièces se rapportant à ces travaux et tous moyens pour s'assurer, de la bonne réalisation des travaux ;

ADOpte la présente délibération à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
Philippe BAUDOUX
Maire



Didier LANGLOIS
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Didier Langlois', written over a horizontal line.